

DEMANDE DE MANIFESTATION D'INTÉRÊTS (CONSULTANT INDIVIDUEL)

N° DMI/001/PACEJ/2019

REPUBLIQUE DU BURUNDI

PROJET D'AMELIORATION DES COMPETENCES ET D'EMPLOYABILITE DES JEUNES (PACEJ)

Avance de Préparation du Projet N° V2370

Titre de la mission: Consultant individuel pour l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et le Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones/Batwa (CPPA)

Numéro de référence (selon le plan de passation des marchés): **N°BI-PACEJ-102848-CS-INDV**

La République du Burundi a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) une avance d'un montant équivalant à 2 000 000 de dollars des Etats-Unis à titre de fonds de préparation (PPA) du Projet d'Amélioration des Compétences et d'Employabilité des Jeunes (PACEJ). La gestion des activités, la gestion financière ainsi que les procédures de passation des marchés relatives à ce fonds ont été confiés à l'Unité de Gestion du Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL-II) en attendant la mise en place d'une Unité de Gestion propre au PACEJ.

C'est dans ce cadre que le PFCGL-II a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette avance pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Consultant individuel pour l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et du Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones/Batwa (CPPA) du Projet d'Amélioration des Compétences et d'Employabilité des Jeunes.

Pour le **Cadre de Gestion Environnementale et Sociale**, l'objectif de la présente consultation est de contribuer à l'évaluation environnementale et sociale du Projet d'Amélioration des Compétences et d'Employabilité des Jeunes (PACEJ) et de préparer son Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES). Il s'agira d'identifier les risques et impacts négatifs potentiels induits par les activités du Projet, et de proposer des mesures d'atténuation durables, tout en bonifiant/maximisant les risques et impacts positifs. Et **pour le Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones**, l'objectif principal consiste à créer un cadre pour guider les activités spécifiques au Projet dans la prise en compte de la dignité, des droits de la personne, de l'économie et de la culture des Batwa et de s'assurer en même temps qu'ils en retirent des avantages socio-économiques et culturellement adaptés. Il s'agit de permettre, tel que le prévoit la politique de sauvegarde en la matière une « consultation des communautés de populations autochtones affectées, libre et fondée sur la

communication des informations requises, et notamment au stade de la préparation du Projet, afin de prendre pleinement connaissance de leurs points de vues et de s'assurer qu'elles adhèrent massivement au Projet ».

Les termes de référence de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous.

Le Projet d'Amélioration des Compétences et d'Employabilité des Jeunes invite maintenant les candidats éligibles («Consultants Individuels») à manifester leur intérêt à fournir les Services indiqués ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services.

Le Consultant devra :

- ✓ avoir un diplôme universitaire de niveau licence au minimum en sciences de l'environnement ou sciences apparentées à l'environnement (biologie, géographie, géologie, agronomie) tout comme en sciences sociales (sociologie, anthropologie, ethnologie, ...)
- ✓ justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans et des références avérées dans la conduite des Evaluations Environnementale et Sociale et/ou dans l'élaboration des plans de développement des groupes vulnérables ;
- ✓ Avoir conduit au moins une (1) étude similaire pour le compte d'un partenaire financier (BM, BAD, Union Européenne, FIDA, etc.). Si le candidat est présélectionné, il devra fournir une copie d'au moins une étude précédente de cette nature ;
- ✓ Connaître les exigences et procédures de la Banque Mondiale en matière de sauvegarde environnementale et sociale ;
- ✓ Maîtriser la langue française écrite et orale ainsi que le kirundi.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés des Emprunteurs IPF de la Banque Mondiale, édition de Juillet 2016, exposant la politique de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un Consultant sera sélectionné conformément à la méthode de Sélection de Consultants Individuels par mise en concurrence ouverte énoncée dans le Règlement de Passation des Marchés. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau : de 09 heures à 12 heures et de 14 h 00 à 17 heures.

Les manifestations d'intérêt portant la mention « Consultant individuel pour l'élaboration du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) et le Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones/Batwa (CPPA) du Projet d'Amélioration des Compétences et d'Employabilité des Jeunes (**PACEJ**) » doivent être transmises par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard **le 21/03/2019 à 17 h00**

Projet de Facilitation du Commerce dans la région des Grands Lacs, phase 2 (PFCGL-II)

Immeuble SOCAR, jonction Bld de l'Indépendance et Avenue d'Italie

B.P. 1590 Bujumbura, BURUNDI

Tél : (257) 22 24 9595, Fax : (257) 22 24 9592

E-mail : pfogl2@pfogl2.bi avec copie à cnizigama@pfogl2.bi et cbaramboneranye@pfogl2.bi